

ANNEXE N° 2 : DEMANDE D'AMÉNAGEMENT SPÉCIFIQUE

CERTIFICAT MÉDICAL

Justifiant d'aménagements particuliers pour un concours de la fonction publique
À téléverser sur votre espace personnel candidat au plus tard le 20 mars 2026 à 23h59 (heure de Paris), délai de rigueur.

Examen professionnel d'assistant principal de service social des administrations de l'Etat relevant du ministère chargé de la transition écologique et de la cohésion des territoires - APSSAE-60-ExaPro

1. Cadre à remplir par le candidat :

Nom et prénom du candidat.....

Né(e) le.....à.....

2. Partie à remplir par le médecin agréé par l'ARS, dater, signer et à remettre au candidat :

Je soussigné(e)

.....
praticien(ne) de médecine générale assermenté(e) certifie que ce candidat doit bénéficier, lors des épreuves écrites et/ou orales :

- d'une installation dans une salle spéciale
- d'un temps de composition majoré d'un tiers
- d'un ordinateur équipé d'un traitement de texte-
- d'un sujet en braille
- de l'assistance d'un(e) secrétaire
- d'une autre mesure particulière :

Observations éventuelles du/de la praticien(ne) :

Fait

à.....le.....

Cachet et signature du/de la praticien(ne) de médecine générale assermenté(e)

✂.....✂.....

3. Partie à détacher par le médecin pour le règlement de ses honoraires, et à retourner accompagnée d'un RIB à :

MTE – SG/DRH/SDPCT/RM1 – Grande Arche de la Défense – PCA –
Examen professionnel APSSAE-60-ExaPro (Bureau 14N67)
- 92055 LA DÉFENSE Cedex.

Nom et prénom du/de la candidat(e) :

Cachet et signature du/de la praticien(ne) de médecine générale assermenté(e)

Numéro SIRET :

.....